

Devenir Acteur APS-ASD (ALM)
Acteur Prévention Secours-Aide et Soins à Domicile
Formation initiale

<p><u>Objectif :</u> Les intervenants seront capables de connaître les risques de leur métier, de comprendre l'intérêt de la prévention, d'analyser leur situation de travail, de participer à la maîtrise des risques et également de porter secours.</p>	<p><u>Programme :</u> Compétence 1 Prévention : Savoir se situer en tant qu'acteur de la prévention dans sa structure. Notions de danger, risque, dommage, AT/MP Les enjeux de la prévention. Savoir repérer les situations à risques liées à l'activité physique. Recherche des pistes d'amélioration, priorisation à l'aide d'outils d'analyse. Les principaux éléments d'anatomie, de physiologie et pathologie du corps humain. Techniques de manutention des personnes à mobilité réduite. Techniques ALM (Accompagnement à La Mobilité)</p>
<p><u>Public :</u> Intervenants, aidants et soignants du secteur de l'aide à domicile</p>	<p>Compétence 2 Secours (SST) : Savoir se situer en tant qu'acteur secours dans le cadre du domicile. Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger • Examiner • Alerter • Secourir
<p><u>Pré requis :</u> Comprendre, lire et écrire le français Signaler à L'OF la présence de stagiaires en situation de handicap</p>	<p>Mise en situation Évaluation certificative des compétences selon protocole INRS</p>
<p><u>Pédagogie :</u> Formation théorique et pratique, mise en situation, travail en groupes. Vidéos, power point, outils INRS Utilisation des outils d'aide (verticalisateur, lit médicalisé, fauteuil roulant...) Évaluation selon fiche INRS et remise d'un certificat d'acteur APS-ASD valable 2 ans, après validation des 2 domaines de compétences. Formation dispensée par un formateur APS-ASD, certifié par l'INRS et à jour de MAC.</p>	
<p><u>Durée :</u> 32h (22h PRAP, 10h SST) sur 4,5 journées (3 jours consécutifs + 1,5 jour non consécutif), travail d'intersession entre le troisième et le quatrième jour)</p>	